



Mawla Mawla



APPEL A PROJETS  
RÉSIDENTENCE ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE  
BALEAPOP #8

Association Moï Moï / Festival BALEAPOP  
21 rue de la République  
64500 Saint-Jean-de-Luz

[facebook.com/baleapopfestibala](https://facebook.com/baleapopfestibala)  
[instagram.com/baleapop](https://instagram.com/baleapop)  
[baleapop.com](https://baleapop.com)

# Contexte

Le collectif Moï Moï organise la 8ème édition du festival BALEAPOP du 23 au 27 août 2017 à Saint-Jean-de-Luz, au sein du Parc Ducontenia et à travers le centre ville.

BALEAPOP est une célébration éphémère sonore (concerts) et plastique (installations et expositions), festive et conviviale, conçue autour de la création actuelle et de son exploration, à destination d'un public transgénérationnel. Son territoire est pluriel, transfrontalier (Pays Basque), et s'articule autour de lieux inattendus : parc urbain, bord de mer, halles ...

BALEAPOP s'attache à une programmation pointue et accessible, originale et ouverte, ponctuée de temps forts payants et gratuits.

Depuis ses débuts, le festival se veut diffuseur et producteur de musique et d'art contemporain,

avec l'ambition de confronter et rassembler des formes et disciplines artistiques, de générer par ce dialogue de nouvelles perspectives et situations.

Pour sa 8ème édition, le festival se fait mécène de la jeune création contemporaine.

Toujours dans un souci de transdisciplinarité et à l'image du collectif, nous souhaitons faire dialoguer la musique et les arts plastiques.

# Objectif

Réaliser une œuvre pluridisciplinaire (musique et art) pour la 8ème édition du festival Baleapop.

Les artistes / collectif d'artistes sélectionnés collaboreront pour la production d'une œuvre originale mêlant les deux disciplines sur le mode et à travers les médias qu'ils choisiront.

Il a été souhaité laisser les artistes libres du thème abordé au sein de leur production.

Il leur est en revanche demandé de rester attentifs à ces suggestions et contraintes liées au format du festival :

- Dans le cas d'une installation, prendre en compte la double dimension diurne et nocturne du festival, ainsi que son caractère éphémère.

- Privilégier une dimension participative avec les publics.

- Il est possible d'envisager une proposition performative, se manifestant une ou plusieurs fois

durant le festival.

- La proposition devra tenir compte des lieux principaux de déroulement du festival (Parc Ducontenia et centre ville).

- Veiller à la transdisciplinarité de la proposition.

## Dates et lieu de résidence

Une semaine du 15 au 21 mai 2017 à Saint-Jean-de-Luz, destinée au repérage des lieux et à la phase de recherches.

Une semaine du 17 au 23 août 2017 réservée à la production et mise en place de l'œuvre sur les lieux.

Ces dates et périodes sont ajustables en fonction des besoins du projet qui sera sélectionné.

## Dates et lieu de la restitution publique

Du 23 au 27 août 2017 à Saint-Jean-de-Luz, durant le festival Baleapop #8, en extérieur (parc, plage, centre ville).

Des photographies du site et des informations sur son acoustique peuvent être fournies sur demande.

## Conditions matérielles et financières :

Une enveloppe financière globale d'un montant de 4500 euros est dédiée à cette action, répartie indicativement ainsi (la répartition finale sera déterminée lors de la signature de la convention) :

- 1000 euros de rémunération pour les porteurs du projet - artistes musique et art - (versée après la remise de l'œuvre sur facture),
- jusqu'à 3000 euros de frais de production totale pour l'œuvre globale (sur justificatifs et facture d'achats),
- enfin une participation globale allant jusqu'à 500 euros pour les frais de transport et/ou de bouches lors de la résidence, sur justificatifs (tous les suppléments sont à la charge des porteurs du projet. Baleapop n'est pas responsable des frais supplémentaires éventuels lors du festival)

De plus :

- Mise à disposition d'un logement pour les 2 semaines de la résidence pour les porteurs du projet.
- Mise à disposition d'un espace de travail dans les bureaux de l'association, Garden Kolektiboa à Saint-Jean-de-Luz, lors de la première semaine de résidence.
- Mise à disposition d'un espace de production situé en centre ville, à proximité du Parc Ducontenia, durant la deuxième semaine de la résidence.
- Mise à disposition pour les porteurs du projet de pass pour le festival (quantité déterminée lors de la signature de la convention).
- Communication et service de presse seront assurés lors de la résidence et du festival.

NB :

Véhicule personnel très fortement conseillé.  
Les couchages mis à disposition pendant la résidence ne sont pas des logements individuels (ils seront déterminés lors de la signature de la convention).  
Les repas et boissons sont à prévoir par les porteurs du projet eux-mêmes pendant la résidence et lors du festival sauf mise en place de dispositions particulières (déterminées lors de la signature de la convention).

## Détails de la prestation

Les candidats pourront répondre seuls ou en collectif. S'agissant d'une œuvre transdisciplinaire, un duo plasticien/musicien ayant déjà collaboré ensemble au préalable ou souhaitant s'associer pour la première fois peut être une formule adéquate.

Le calendrier proposé et déterminé lors de la signature de la convention devra être respecté.

La proposition devra tenir compte des lieux principaux de déroulement du festival (Parc Ducontenia et centre ville) : il faut donc considérer les contraintes liées à une présentation en extérieur (météo...) et dans un lieu public (respect des normes ERP notamment).

## Constitution du dossier

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- Un curriculum vitae.
- Un dossier illustré et/ou sonore représentatif du travail général de chaque artiste.
- Une note relative aux motivations et aux intentions de l'artiste sur ce projet (tous les détails de production, ébauche, simulation, extraits... sont bienvenus). Une note sur les propositions de médiation serait un plus.
- Un budget prévisionnel.
- Une garantie professionnelle (MDA, AGESEA, numéro de SIRET...).

## Destinataires de l'appel à projet :

Tous les artistes majeurs de toutes nationalités.

## Publics concernés :

Tous les publics.

## Comité de Sélection

Équipe du festival Baleapop et les commissaires d'exposition de la programmation art contemporain, Cecile Cano et Audrey Teichmann

## Calendrier :

Date limite de dépôt de la proposition : 1er Mars 2017 minuit (cachet de la poste ou heure du mail faisant foi).

## Modalités d'envoi :

Le dossier de présentation de chaque projet doit être adressé :

- soit par Voie postale, à l'adresse suivante :

Garden Kolektiboa  
Association Moï Moï / Baleapop -  
Appel à projet résidence 2017  
21 rue de la République  
64500 Saint-Jean-de-Luz

- soit par Mail :  
[residence@baleapop.com](mailto:residence@baleapop.com)

## Déroulement de la procédure :

- Réponse avant le 1er Mars 2017 minuit.
- Analyse des propositions et sélection des offres. L'équipe se réserve le droit, suite au comité de sélection, de contacter les candidats afin de leur demander de détailler leurs propositions.
- Lettre de commande officielle du festival, selon les modalités retenues et rédaction d'une convention.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse mail suivante : [residence@baleapop.com](mailto:residence@baleapop.com)

## Lauréat résidence 2015 :

Collectif POLAR INERTIA,  
installation in situ et immersive «Whiteout».



## Lauréat résidence 2016 :

IOURI CAMICAS ET YOURI FERNANDEZ,  
plasticiens.  
«How Many BPM ?» Sculpture monumentale et  
performances musique en live.





Association Moï Moï / Festival BALEAPOP  
21 rue de la République  
64500 Saint-Jean-de-Luz

[facebook.com/baleapopfestibala](https://facebook.com/baleapopfestibala)  
[instagram.com/baleapop](https://instagram.com/baleapop)  
[baleapop.com](https://baleapop.com)